

**LES INFORMATIONS SUIVANTES VALABLES AU 23 avril 2020,
SONT SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER SELON LES DIRECTIVES D'ÉTAT,
TENEZ-VOUS INFORMES**

SERVICES MUNICIPAUX

Un plan de continuité d'activité est en place. Le service technique est assuré à minima.

Le secrétariat de mairie reste disponible mais joignable uniquement sur rendez-vous :

Par téléphone 04 74 22 31 30

Par fax 0474 45 27 16

Par mail mairie@saintjust01.fr

Vous trouverez des informations sur le site [http:// www.saintjust01.fr](http://www.saintjust01.fr)

Et également sur l'application ILLIWAP téléchargeable via votre smartphone : vous recevez des informations, des vigilances ou des alertes directement sur votre téléphone 24/24H et 7/7 J sans sortir de chez vous. Application gratuite et sans aucun engagement. Téléchargez simplement ILLIWAP à partir de votre smartphone et choisissez la commune 01250 SAINT JUST.

ÉCOLE : les directives pour l'éventuelle réouverture de l'école communale au 11 mai, ne sont pas encore en notre possession. Tous les parents d'élèves seront contactés par le biais de 3D OUEST, dès que nous connaîtrons les modalités du retour à l'école, cantine, garderie et TAP. La commune va procéder au nettoyage des locaux, afin que ceux-ci soient désinfectés avant toute reprise.

RENTRÉE SEPTEMBRE 2020 : les inscriptions à l'école des enfants de 3 ans révolus au 31.12.2020 auront lieu normalement à partir du mois de mai. Envoyez un mail en mairie pour obtenir l'imprimé d'inscription, retournez-le avec un justificatif de domicile, le livret de famille et le carnet de vaccination, par mail ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

CONFINEMENT :

Les règles sont strictes : **VOUS DEVEZ RESTER CHEZ VOUS**

L'aire de jeux du centre village et le city stade sont interdits : ne laissez pas vos enfants les utiliser

Il est fait appel au bon sens de chacun, et à la solidarité commune pour arrêter la propagation de la maladie.

Violences familiales : 3919 ou 119 ou <http://arretonslesviolences.gouv.fr>, ou en pharmacie, ou faites le 17.

Sur le site du Département, dans Info Corona Virus, vous pouvez connaître la zone de déplacement de 1 km autour de chez vous

Les sorties destinées à la vente de muguet sur la voie publique, ne sont pas autorisées (non prévues dans les sorties dérogoires)

Cérémonie du 8 mai : par décision gouvernementale, le dépôt de gerbe sera assuré par le maire, assisté du porte-drapeau des Anciens Combattants uniquement – Pas de public.

CIMETIERE : il est fermé au public. Pour les funérailles, à ce jour, des rassemblements de 20 personnes maximum (y compris le célébrant et le personnel des Pompes Funèbres) sont acceptées au cimetière, ou à l'église. Renseignez-vous à la cure de Tossiat 04 74 51 61 52

COMMERCES

A Saint Just : le **tabac-presse-dépôt de pain** au centre village reste ouvert (bar fermé)

Le cabinet d'**infirmières** reste à votre service 06 63 49 92 87

Le magasin **MJ Horticulture MOLARD** est également ouvert pour la vente de fruits et légumes, épicerie, ainsi que le distributeur automatique. Commandes en ligne sur son site <https://lesserresapepe.fr>

La société **AMEKO** (menuiseries, agencement) est ouverte

Le **garage** « Carrosserie de Saint Just » est ouvert sur rendez-vous

la **coiffeuse** « Au long Court » pourrait rouvrir le 11 mai.

En règle générale

les cabinets **vétérinaires** assurent les urgences animales

les plombiers, chauffagistes ...assurent les **dépannages**

LA POSTE : le bureau de Ceyzériat est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h. le courrier est distribué du mardi au vendredi

GESTION DES DECHETS

Le ramassage des bacs jaunes est assuré le 1^{er} mai.

Pour l'instant le ramassage des bacs gris le lundi et des bacs jaunes 2 fois par mois est assuré.

le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année,

L'épandage sur les talus et dans les fosses est interdit : en cas d'orages, les déversoirs seront obstrués et l'eau inondera tous les alentours.

DERNIERE MINUTE : La déchetterie de Ceyzériat rouvrira pour les particuliers à partir du lundi 27 avril **uniquement pour les déchets verts**, elle sera fermée les dimanches et jours fériés.

Horaires : lundi, mercredi vendredi, samedi 9h -12 h et 14 h-19 h, jeudi 9h -12 h

L'abandon d'objets de toute nature (sacs et films plastiques, cartons, vêtements, encombrants...) **est interdit sur l'espace public** vous devez les conserver, à votre domicile, en attendant la réouverture totale des déchetteries aux particuliers.

SOLIDARITÉ

Les services suivants restent en fonction, tant que leur personnel peut assurer le service.

l'**ADAPA**, services à domicile tel 04 74 45 59 65

l'**ADMR** pour le portage des repas et l'aide à la personne tel 07 86 84 17 87

Le **SIAD** pour les toilettes à domicile tel 04 74 25 05 78

Vous avez besoin d'un soutien psychologique : 04 74 52 24 40 du lundi au vendredi de 9 h30 à 17h30

Vous connaissez une situation de détresse, votre voisin est seul, signalez le en mairie. Au 04 74 22 31 30

Vous avez besoin d'aide pour faire vos courses et aller en pharmacie, parce que vous avez une maladie chronique ou que vous avez plus de 70 ans et que vous n'avez pas de famille proche, appelez la mairie au 04 74 22 31 30.

Un service d'appelants a été mis en place, par la mairie, pour que personne ne reste seul.

FOURNITURE DE MASQUES

Une première commande de masques en tissu (dits alternatifs), à la charge financière de la commune, a été passée auprès de ICA3B, dans le cadre d'une commande groupée, à raison de 2 masques par foyer. La livraison aura lieu sur les trois premières semaines de mai. Les employés communaux procéderont à la distribution, dès réception.

Vous trouverez aussi sur le site de la Commune de multiples informations :

www.saintjust01.fr et ILLIWAP sur smartphone

Saint-Just le 23 avril 2020